

BUREAU SYNDICAL

RÉUNION DU 23 JUIN 2015

Date de la convocation : 12 juin 2015

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Mr Pierre DUCOUT (Président), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (1^{er} Vice Président),
Monsieur Anacléto ALFONSO (Secrétaire).

**DÉLIBÉRATION N°20150623_002
DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20150623_002
DÉLÉGATION DE SIGNATURE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

Vu l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 8.2 dernier alinéa des statuts constitutifs du Syndicat mixte Gironde Numérique annexés à l'arrêté préfectoral du 1er août 2007, le Président peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux membres du bureau ou, en cas d'empêchement de ces derniers, à des membres du Comité Syndical.

Pour assurer la continuité du service, s'il vous agrée, vous voudrez bien m'autoriser la mise en place du dispositif suivant de délégation de signatures dont l'objet et les bénéficiaires sont les suivants :

- Délégation pour la signature des courriers, de la trésorerie, des actes réguliers de la gestion des personnels (signature salaires, arrêtés,...) et de pièces de marchés jusqu'à 90 000 euros hors taxes :
 - en l'absence du Président, Monsieur Pierre DUCOUT : 1^{er} Vice-Président, monsieur Matthieu ROUVEYRE,
 - en l'absence du Président, et du 1^{er} Vice-Président : 2^{ème} Vice-Président, Monsieur Alain RENARD,
 - en l'absence du Président, du 1^{er} et 2^{ème} Vice-Président: 3^{ème} Vice-Président, Monsieur Bernard LAURET,
 - en l'absence du Président, du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Vice-Président : secrétaire, Monsieur Alfonso ANACLETO,

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 23 juin 2015

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr